

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 05/03/2019 - 14:42

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Identification de l'organisme qui passe le marché : MME LE MAIRE ANNE LISE DUFOUR
TONINI, Mairie de Denain, BP 50213, 59723 Denain cedex

Objet du marché : Le présent marché concerne la mise en propreté des réseaux de ventilation et VMC dans les bâtiments communaux

Durée du marché : Le présent marché est conclu pour une période d'un an. Il prend effet à compter de sa date de notification au titulaire.

Il est reconductible trois fois par reconduction tacite pour une durée totale qui ne pourra pas dépasser quatre ans.

Procédure de passation : Procédure adaptée

Modalités d'attribution : CF règlement de consultation

Critères de sélection : Afin d'attribuer le marché à l'offre économiquement la plus avantageuse, les offres des candidats présentant des capacités suffisantes sont analysées au regard des critères de jugement des offres suivants :

Performance économique 70%

Ce critère sera apprécié au regard d'une simulation pour une intervention annuelle par site et par équipement selon la formule suivante :

Offre la plus basse/offre analysée*70

Performance technique 30%

Ce critère sera apprécié au regard du mémoire technique du candidat et plus particulièrement sur les moyens et les méthodes mis en oeuvre pour la réalisation des interventions.

Les offres seront classées par ordre décroissant en application des critères d'attribution. L'offre la mieux classée sera retenue.

Les offres irrégulières, inappropriées ou inacceptables seront éliminées.

Toutefois, l'acheteur peut autoriser tous les soumissionnaires concernés à régulariser les offres irrégulières dans un délai approprié, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses. La régularisation des offres irrégulières ne peut avoir pour effet de modifier des caractéristiques substantielles des offres irrégulières.

En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées sur l'acte d'engagement, prévaudront sur toute autre indication de l'offre.

Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seraient constatées dans le bordereau des prix unitaires figurant dans l'offre d'un candidat, il n'en sera pas tenu compte dans le jugement de la consultation.

Toutefois, si le candidat concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier ce bordereau pour le mettre en harmonie avec les prix unitaires.

Date limite : Date limite de réception des offres : 16/04/19 à 12h00

Adresse Internet du profil acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_kyGJEm5g7A

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 05/03/2019

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3364939**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

Marchés Online Publication intégrale

Département : 59 - Nord

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

-

Adresse d'expédition :

-